



RAPPORT DE LA TRESORIERE

Nous clôturons cet exercice 2019 par un résultat excédentaire d'un montant de 28 185.59€.

Ce résultat amène deux observations

La première concerne la stabilité de notre gestion puisque nous avons un écart de 310€ entre le résultat de 2018 et celui de 2019

Nous nous étions fixés comme objectif d'avoir des fonds propres qui nous assurent 4 mois de fonctionnement. Cet objectif est atteint.

Comparatif 2018-2019

➤ PRODUITS

- En 2019, la baisse des produits ponctuelles est dû à une diminution du nombre des stages adultes au 2^{ème} semestre 2019 et à l'absence de vide greniers cette année, les vides grenier étant nos principales recettes ponctuelles
- Les produits d'Adhésions et cotisations les adhésions et cotisations continuent leur progression déjà constatée l'an dernier
- Les subventions comprennent les subventions de fonctionnement (90 000€) et la subvention du poste de direction (66 000€)

A l'origine, la mairie des Clayes sous Bois, finançait le poste de direction via une convention de mise à disposition signée avec la fédération régionale des MJC.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la MJC est devenu l'employeur de son directeur, la mairie n'ayant pas souhaité renouveler cette convention mais s'engageant à nous reverse une subvention correspondant au coût du poste de direction chargé.

- Les produits financiers et autres produits
Lorsque notre directeur, Yves Le Boënnec, est devenu salarié de la MJC, il n'y a pas eu de rupture de contrat de travail entre la fédération et lui. La fédération nous a reversé le montant des congés payés acquis en 2018 et non encore pris. Ce montant apparaît dans le compte transfert de charges.
Ce compte est intégré aux autres produits.

➤ CHARGES

- Les charges sur projets ponctuels en 2018 leur montant étaient plus élevé du fait des prestataires venus animés la soirée des 50 ans de la MJC.
- Les charges de fonctionnement leur montant reste globalement stable.
 - Nous avons investi dans une nouvelle « base adhérent » qui sera opérationnelle pour la saison 2020/2021.
Celle-ci nous apportera une meilleure efficacité dans la gestion et le suivi des adhérents, et une communication plus efficace via des mails et des sms.
Et j'espère, une meilleure adéquation du suivi financier des adhérents entre la base et la comptabilité.
 - En 2019, l'entretien comprenait la réparation du four et les accords de piano, que nous n'avons pas refait cette année.
 - La diminution des charges de notre prestataire qui établit les payes est dû à une remise gracieuse de 2 mois suite aux retard de livraison des bulletins de salaires en raison d'un changement de logiciel chez eux.
 - La formation de secourisme pour les bénévoles a été suivi avec succès (600€)

- Les charges de personnels et prestataires
 - Les salaires, charges sociales et cotisation à la formation professionnelle ont augmentés principalement du fait du poste de direction.
 - Le conseil d'administration a décidé d'attribuer des chèques cadeaux, pour la période de Noël, à l'ensemble des salariés.
 - Formation du personnel Le stage que devait suivre une salariée à été annulé et devrait être reconduit l'année prochaine.
 - Nous poursuivons notre politique de soutien à la jeunesse. Ace titre nous avons accueilli 4 stagiaires. Pour valoriser leur participation à la vie de l'association, nous leur avons accordé une gratification financière.
- Les autres charges Nous constatons une augmentation des heures de bénévoles

CONCLUSION

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat net comptable de 28 185,59€ au fond associatif, dans le compte report à nouveau.

Gaëlle LOISEAU

Trésorière de la MJC Gérard Philippe

Loiseau

MJC - Gérard Philippe
Place Charles De Gaulle - 76340 Les Clayes d'Als
Tel: 09 67 08 39 01
contact@mjcclayes78.org